

les cahiers DE L'ADUAN

#24
JUILLET 2015

ÉCONOMIE

aduan
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉENNE

EN COLLABORATION AVEC

CCI LORRAINE

OBSERVATOIRE DE L'HÔTELLERIE

BILAN DE L'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE 2014 DANS L'AGGLOMÉRATION NANCÉENNE

L'Observatoire de l'Hôtellerie est réalisé chaque année par l'Aduan et la Chambre de commerce et d'industrie de Lorraine, en partenariat avec la Communauté urbaine du Grand Nancy, Nancy Tourisme et Événements, Grand Nancy Congrès et Événements, la Ville de Nancy, les représentants de l'hôtellerie (Club hôtelier et Fédération départementale de l'industrie hôtelière), et l'Insee.

Ce travail partenarial présente l'offre hôtelière du territoire et ses spécificités, fait le point sur la fréquentation des différentes clientèles, propose les actualités du secteur, et étudie l'impact des grands événements sur l'hôtellerie.

Il permet de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour demain, et de nourrir les réflexions sur des actions spécifiques visant à stimuler la fréquentation hôtelière et à promouvoir le tourisme d'affaires dans l'agglomération.

EN RÉSUMÉ

Avec 44 établissements, le nombre total d'hôtels de tourisme dans l'agglomération nancéenne reste stable en 2014. La capacité d'accueil, quant à elle, a légèrement progressé. L'offre des autres formes d'hébergement est également en progression : 9 hébergements supplémentaires ont été répertoriés en 2014, dont une nouvelle résidence hôtelière avec 110 chambres et appartements meublés.

Après 3 années de résultats en hausse, le taux d'occupation moyen annuel est en légère régression au 1^{er} semestre 2014, mais progresse à nouveau au 2^e semestre. Cette tendance se poursuit au 1^{er} trimestre 2015.

En revanche, la part des touristes d'affaires est en hausse de 3 points sur l'année 2014, avec une proportion de clientèle professionnelle particulièrement élevée constatée à l'automne du fait de l'ouverture du centre de congrès Prouvé.

Enfin, les nombreux événements culturels, sportifs ou d'affaires organisés sur le territoire tout au long de l'année attirent un grand nombre de touristes. Ils génèrent un flux de visiteurs important qui a un impact positif sur la fréquentation hôtelière de l'agglomération.

Enfin, une étude des données de fréquentation journalière de l'Insee a permis de mesurer l'impact positif sur la fréquentation hôtelière des nombreux événements culturels, sportifs ou d'affaires organisés tout au long de l'année dans le Grand Nancy.

EN PARTENARIAT AVEC

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE

ville de
Nancy

**NANCY TOURISME
& ÉVÉNEMENTS®**

GRAND NANCY
CONGRÈS &
ÉVÉNEMENTS

SOMMAIRE

Repères.....	3
Présentation du parc hôtelier de l'agglomération nancéienne	4
Les autres formes d'hébergement touristique.....	10
Bilan de la fréquentation 2014.....	12
Le Sud Meurthe-et-Moselle : une offre hôtelière complémentaire	16
Tourisme urbain : aperçu de l'impact des principaux événements phares organisés en 2014.....	18

Méthodologie

Les données présentées dans l'Observatoire de l'Hôtellerie sont extraites de l'enquête annuelle de fréquentation de l'Insee réalisée depuis 1982 auprès de 12 000 hôtels de tourisme de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

En Lorraine, le nombre d'hôtels échantillonnés s'élève à 387 sur 430. 278 réponses ont été traitées, soit un taux de retour de 72 % et un taux de couverture en chambres de 75 %. Dans l'agglomération nancéienne, le taux de retour est plus élevé (82 %) et le taux de couverture atteint 86 % des chambres disponibles.

À noter que seule l'hôtellerie classique est concernée par l'analyse de la fréquentation, car l'Insee ne dispose pas de données pour les autres formes d'hébergement à l'échelle de l'agglomération.

CONTRAINTES D'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS 2014

Compte tenu de son obligation de respect du secret statistique, certaines données communiquées par l'Insee pour l'année 2014 sont incomplètes. C'est le cas par exemple pour les données comptabilisant le nombre de nuitées par catégorie d'hôtel : l'analyse de ces données restera donc partielle.

Par ailleurs, suite à une anomalie identifiée dans les données transmises par l'Insee relatives aux nuitées étrangères déclarées en 2013, les résultats annoncés dans l'édition précédente de l'Observatoire de l'Hôtellerie ont été réajustés afin de permettre une comparaison directe de l'activité de 2014 à celle de 2013.

Définitions

Autres hébergements touristiques

Chambres d'hôtes, meublés de tourisme, résidences de tourisme, campings.

Hôtel indépendant

Entreprise juridiquement et économiquement autonome, souvent familiale. Ces hôtels ne sont rattachés à aucune chaîne et sont gérés librement par leur propriétaire.

Chaîne volontaire

Un regroupement d'hôteliers indépendants unis sous une enseigne commune, afin de mutualiser les actions de promotion et de commercialisation.

Chaîne intégrée

Hôtels portant la même enseigne, avec un style, des prestations et un niveau d'équipement standardisés. Ces hôtels sont principalement exploités par de grands groupes hôteliers et bénéficient d'une image de marque puissante et homogène.

Taux d'occupation

Rapport (en %) entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel.

Nuitées étrangères

Nuitées en fonction du pays de résidence du client.

Arrivées

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.

Durée moyenne de séjour

Rapport (en jour) entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Repères

CHIFFRES-CLÉS HÔTELS 2014

Nombre d'hôtels	44
Nombre de chambres	2 693
Taux d'occupation moyen annuel	58,5 %
Nombre total de nuitées	834 775
Part des nuitées étrangères	22 %
Part déclarée de la clientèle d'affaires	64,4 %

CHIFFRES-CLÉS AUTRES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES 2014

Nombre d'hébergements	52
dont résidences hôtelières et de tourisme	5
Nombre de chambres / appartements	888
dont résidences hôtelières et de tourisme	527
Capacité d'accueil en nombre de personnes	2 296
dont résidences hôtelières et de tourisme	1 338

TAXE DE SÉJOUR 2015

(Nouvelle grille tarifaire applicable à partir du 1^{er} janvier 2015)

Catégorie d'hébergement	Tarifs par jour et par personne
Palaces ⁽¹⁾	2,00 €
5 étoiles *	1,50 €
4 étoiles *	1,10 €
3 étoiles *	0,90 €
2 étoiles *	0,70 €
1 étoile et chambres d'hôtes * ⁽²⁾	0,50 €
Hôtels et résidences de tourisme en attente de classement ou sans classement ⁽¹⁾	0,75 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,75 €
Terrains de camping classés en 3, 4 et 5 étoiles **	0,55 €
Terrains de camping classés en 1 et 2 étoiles **	0,20 €

¹⁾ Nouvelle catégorie créée par la loi de finances 2015

⁽²⁾ Catégorie étendue par la loi de finances 2015 aux chambres d'hôtes

* et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes

** et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes

ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA TAXE DE SÉJOUR

En 2012, le Grand Nancy a introduit une nouvelle grille tarifaire pour la taxe de séjour, afin de tenir compte de la réforme du classement hôtelier français. Dans le cadre de la concertation avec les professionnels locaux de l'hébergement touristique, il a été convenu que l'augmentation de tarif découlant de cette nouvelle grille s'applique en deux temps : au 1^{er} mai 2013 puis au 1^{er} janvier 2015.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi de finances 2015, les grilles tarifaires applicables et les catégories d'hébergement ont été de nouveau amendées. On peut constater notamment la création de nouvelles catégories (par exemple celle des « palaces »), l'évolution de certaines catégories existantes (les chambres d'hôtes appartiennent désormais à la même catégorie que les hôtels classés 1*), la définition de nouveaux tarifs planchers et plafonds, et enfin la simplification du régime des exonérations. D'autre part, cette loi instaure un dispositif de taxation d'office en cas de défaut de déclaration, d'absence ou de retard de paiement de la taxe collectée. Les conditions d'application de cette nouvelle mesure seront précisées ultérieurement par un décret en Conseil d'État.

Au regard de ces évolutions, une nouvelle grille tarifaire est entrée en vigueur sur le territoire du Grand Nancy depuis le 1^{er} janvier 2015.

Présentation du parc hôtelier de l'agglomération nancéienne

Une offre stable qui gagne en qualité

Avec l'ouverture d'un nouvel hôtel Campanile (88 chambres) à Nancy et le retrait de l'étude de l'hôtel de Flore (10 chambres - établissement proposant un hébergement exclusivement social dans le cadre d'une convention avec l'ARS), le parc hôtelier de l'agglomération nancéienne reste stable en 2014, avec 44 hôtels de tourisme. La capacité d'accueil, quant à elle, a légèrement augmenté, avec un total de 2 693 chambres (soit 78 chambres supplémentaires).

> Le parc hôtelier nancéen en 2014

Catégorie	Classement 2014		Classement 2013	
	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
Sans (1)	3	159	6	296
1*	4	247	4	247
2*	13	654	13	691
3*	19	1 313	16	1 061
4*	5	320	5	320
Total	44	2 693	44	2 615

(1) Sans classement ou en attente de classement - Source : Observatoire de l'Hôtellerie, 2015



**44 hôtels
et 2 693
chambres**

*dans l'agglomération
nancéienne*

Renforcement de l'offre dans la catégorie 3*

La recomposition progressive du parc se poursuit. L'offre globale des catégories inférieures ou sans classement est en recul, au profit de la catégorie 3*, pour laquelle on observe un net renforcement de la capacité d'accueil. En 2014, on compte 300 chambres supplémentaires pour ces établissements (soit près de 50 % de la capacité d'accueil du parc), grâce en particulier aux nouveaux classements dans cette catégorie.

En effet, suite à la réforme du dispositif de classement hôtelier en 2012, 3 hôtels ont obtenu leur nouveau classement tourisme. L'hôtel Ariane à Laxou et le Cottage Hôtel à Vandœuvre-Brabois ont été classés 3*, alors que l'hôtel de l'Académie à Nancy (27 chambres) a obtenu un classement en catégorie 2*. À noter que seulement 3 hôtels dans l'agglomération restent sans classement (ou en attente de classement).



ÉTUDE-ACTION PROSPECTIVE DU SECTEUR HÉBERGEMENT / RESTAURATION : EMPLOIS, COMPÉTENCES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Web 2.0, évolutions réglementaires, mutation de la demande touristique... les enjeux et défis auxquels doit faire face le secteur de l'hébergement et restauration sont nombreux, et ils renvoient de façon prégnante à la question des métiers et des compétences des actifs.

À partir de ce constat, la Maison de l'emploi du Grand Nancy et la Communauté urbaine du Grand Nancy ont souhaité engager une étude-action prospective du secteur de l'hébergement et restauration, en association avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Le BIPE, cabinet d'études et de conseil spécialisé dans la prospective économique, a été retenu pour accompagner la mise en œuvre de l'étude.

Cette démarche, dont le coup d'envoi sera donné en septembre 2015, répond à un triple objectif :

- *Apporter une vision globale du secteur de l'hébergement et restauration dans l'agglomération nancéienne (activité économique, employeurs, métiers, conditions de travail et d'emploi, marché du travail).*
- *Cibler et affiner les problématiques rencontrées par les entreprises du secteur (compétences à développer, gestion des ressources humaines, formation...).*
- *Identifier et expliciter les tendances d'évolution du secteur ainsi que leurs conséquences attendues en termes de profils et parcours des actifs, pratiques de recrutement des employeurs, évolution des formations.*

Les premiers résultats de cette étude seront présentés début 2016.



82 %

C'est la part des chambres
proposées par
les chaînes hôtelières

Une forte présence de grands groupes hôteliers

L'offre de l'agglomération est dominée par les chaînes hôtelières, qui représentent un total de 32 établissements et comptent pour 82 % de l'offre en termes de nombre de chambres.

> Répartition des hôtels par type d'exploitation

Chaînes / indépendants	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
Chaînes intégrées	26	1 910
Chaînes volontaires	6	309
Indépendants	12	474
Total	44	2 693

Source : Observatoire de l'Hôtellerie, 2015

Les chaînes intégrées

Les chaînes intégrées regroupent des établissements portant la même enseigne, avec un style, des prestations et un niveau d'équipement standardisés. Ils bénéficient ainsi d'une image de marque puissante et homogène.

26 hôtels de l'agglomération appartiennent à des chaînes intégrées et proposent une offre cumulée de près de 2 000 chambres. Principalement exploités par de grands groupes hôteliers, ces établissements sont majoritairement des franchises⁽¹⁾ (46 %) ou des filiales directes⁽²⁾ (46 %). Enfin, deux hôtels fonctionnent en mandat de gestion⁽³⁾.

Parmi ces chaînes intégrées, on peut citer notamment la forte présence du groupe Accor (1^{er} groupe hôtelier européen et 6^e groupe mondial en 2014) avec les enseignes F1, Ibis, Mercure, Novotel et Suite Novotel. Ce groupe compte 12 hôtels dans l'agglomération et 924 chambres (soit 34 % de la capacité d'accueil du parc). Également très présent à travers ses enseignes Campanile, Kyriad et Première Classe, le groupe Louvre Hôtels (4^e groupe européen et 17^e groupe mondial) propose 7 hôtels et 416 chambres.

Les chaînes volontaires

6 hôtels de l'agglomération appartiennent à des chaînes volontaires, qui sont des regroupements d'hôteliers indépendants unis sous une enseigne commune, afin de mutualiser les actions de promotion et de commercialisation. À noter en particulier la présence des groupes Best Western (2^e groupe européen et 8^e à l'échelle mondiale) avec l'Hôtel Crystal à Nancy, et Logis avec l'Hôtel de Guise à Nancy et le Cottage Hôtel à Vandœuvre-Brabois.

Les hôtels indépendants

Les hôtels indépendants, juridiquement et économiquement autonomes, ne sont rattachés à aucune chaîne et sont gérés librement par leur propriétaire. Dans l'agglomération, les 12 hôtels indépendants proposent au total 474 chambres (soit 18 % de l'offre). À l'exception de l'Hôtel Ariane (100 chambres) et Revotel (78 chambres), ce sont majoritairement des hôtels de taille relativement modeste avec une capacité d'accueil moyenne d'une trentaine de chambres.

(1) Franchise : tout en s'appuyant sur la marque d'un groupe hôtelier, le propriétaire assure indépendamment la gestion de son hôtel.

(2) Filiale : la gestion de l'hôtel est assurée par le groupe hôtelier, qui est également propriétaire de l'établissement.

(3) Mandat de gestion : le propriétaire confie au groupe hôtelier tous les aspects de la gestion opérationnelle de son établissement.

> Répartition des hôtels par type d'exploitation

TYPE D'EXPLOITATION	GROUPE	ENSEIGNE	GESTION	NB HÔTELS	NB CHAMBRES
Chaîne intégrée	Accor	F1	Franchise	2	111
		IBIS	Franchise	6	464
		IBIS	Filiale	1	82
		MERCURE	Filiale	1	80
		NOVOTEL	Mandat de gestion	1	119
		SUITE NOVOTEL	Franchise	1	68
	B&B Hôtels	B&B	Filiale	3	213
	Exhore	CERISE	Filiale	1	72
	Honotel	COEUR DE CITY	Filiale	1	43
	Louvre Hotels	CAMPANILE	Filiale	3	176
		CAMPANILE	Franchise	1	89
		KYRIAD	Franchise	1	38
		PREMIERE CLASSE	Franchise	1	64
		PREMIERE CLASSE	Filiale	1	49
	Quick Palace	QUICK PALACE	Filiale	1	50
	Rezidor	PARK INN ⁽¹⁾	Mandat de gestion	1	192
Chaîne volontaire	Best Western	BEST WESTERN	Indépendante	1	58
	Brit Hotel	HÔTEL ECLIPSE ⁽²⁾	Indépendante	1	57
	Citotel	CITOTEL	Indépendante	1	23
	Inter-hôtel	INTER-HÔTEL	Indépendante	1	57
	Logis	LOGIS	Indépendante	2	114
Indépendant	Ferré	Indépendant	Indépendante	1	46
	Indépendant	REVOTEL	Indépendante	1	78
	Indépendant	Indépendant	Indépendante	10	350
TOTAL				44	2 693

(1) L'hôtel Park Inn passera sous enseigne Mercure courant 2015

(2) L'hôtel Eclipse fermera ses portes en 2015 Source : Observatoire de l'Hôtellerie, 2015

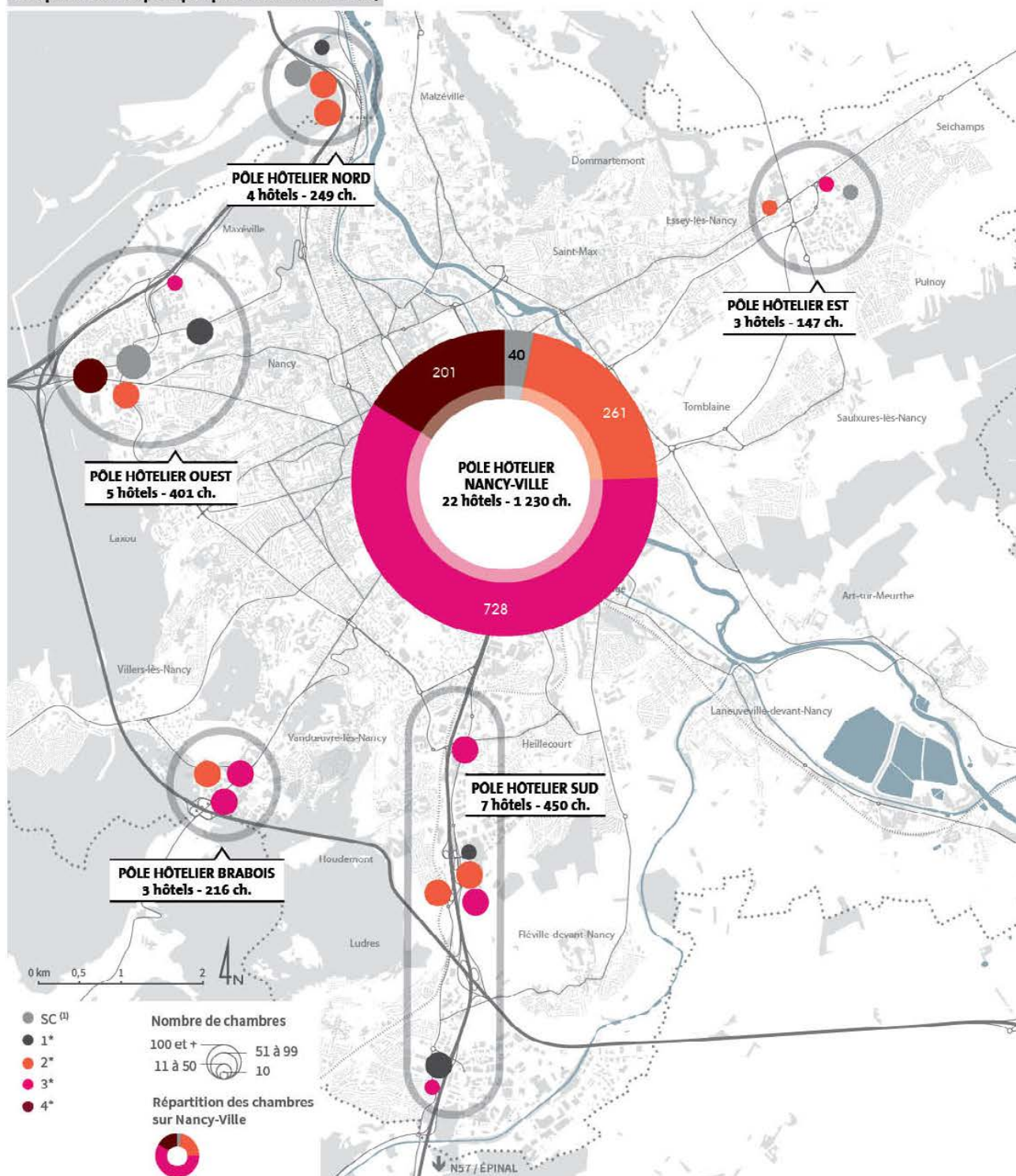
Offre hôtelière dans les pôles de périphérie

Les 22 hôtels localisés dans les pôles hôteliers de périphérie proposent un total de 1 463 chambres (soit plus de la moitié de la capacité d'accueil de l'agglomération). Contrairement à la plupart des hôtels de centre-ville, ils sont majoritairement exploités par des chaînes intégrées.

Près des deux-tiers des établissements en périphérie de l'agglomération appartiennent aux catégories 2* et 3*. On constate également la présence de 4 hôtels 1*, 1 hôtel 4*, et 2 établissements sans classement.

Ces hôtels de périphérie sont généralement plus petits que ceux du centre-ville, puisqu'ils proposent en moyenne une soixantaine de chambres par établissement, alors que ceux du pôle Nancy-Ville proposent en moyenne 120 chambres.

> Répartition du parc par pôle hôtelier en 2014



(1) SC : sans classement ou en attente de classement

(2) L'hôtel Éclipse fermera ses portes au deuxième semestre 2015 - Source : Observatoire de l'Hôtellerie, 2015

PÔLE HÔTELIER NORD

B&B	70 ch	SC ⁽¹⁾	FROUARD
B&B	73 ch	2*	FROUARD
F1	47 ch	1*	BOUXIÈRES-AUX-DAMES
IN HÔTEL	59 ch	2*	FROUARD

PÔLE HÔTELIER SUD

ÉCLIPSE ⁽²⁾	57 ch	3*	HEILLECOURT
F1	64 ch	1*	HOUEMONT
IBIS BUDGET	84 ch	2*	HOUEMONT
IBIS STYLES	86 ch	3*	HOUEMONT
INTER-HÔTEL ARCOLE	57 ch	2*	HOUEMONT
KYRIAD	38 ch	3*	LUDRES
PREMIÈRE CLASSE	64 ch	1*	LUDRES

PÔLE HÔTELIER EST

CAMPANILE	48 ch	3*	ESSEY-LÈS-NANCY
PREMIÈRE CLASSE	49 ch	SC	ESSEY-LÈS-NANCY
QUICK PALACE	50 ch	2*	ESSEY-LÈS-NANCY

PÔLE HÔTELIER OUEST

ARIANE	100 ch	3*	LAXOU
B&B	70 ch	2*	LAXOU
CAMPANILE	40 ch	3*	MAXÉVILLE
CERISE	72 ch	1*	NANCY
NOVOTEL	119 ch	4*	LAXOU

PÔLE HÔTELIER BRABOIS

CAMPANILE	89 ch	3*	VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
COTTAGE HÔTEL	64 ch	3*	VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
IBIS	63 ch	3*	VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

46 %

des chambres d'hôtel de
l'agglomération sont
regroupées dans le pôle
hôtelier Nancy-Ville

Offre hôtelière dans le pôle Nancy-Ville

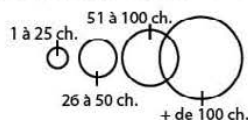
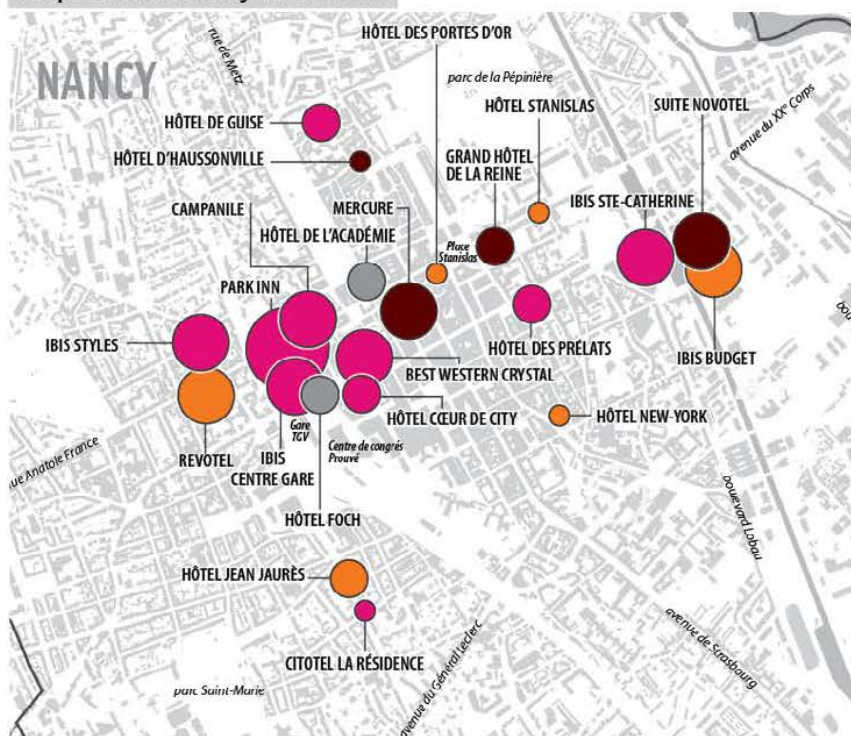
Avec la moitié des hôtels et 46 % des chambres, le pôle hôtelier Nancy-Ville est celui qui accueille la plus grande concentration de l'offre de l'agglomération.

Les hôtels appartenant aux catégories de moyenne et haut de gamme sont très bien représentés : les établissements 3* et 4* regroupent près de 60 % de la capacité d'accueil de ce pôle (soit 929 chambres). Ces hôtels sont localisés en particulier dans le quartier Nancy Grand Cœur autour de la gare TGV et du centre de congrès Prouvé.

Le pôle Nancy-Ville compte également 7 hôtels de la catégorie 2*, pour un total de 261 chambres. La catégorie économique 1* est absente à Nancy. Un établissement (l'hôtel Foch) reste en attente de classement, suite à des travaux de modernisation.

Près des deux-tiers des hôtels situés dans le pôle Nancy-Ville sont en gestion indépendante. Les chaînes intégrées ne comptent que 9 établissements (dont 6 appartenant au groupe Accor), cependant ces enseignes représentent 64 % des chambres du pôle.

> Le pôle hôtelier Nancy-Ville en 2014



HÔTEL	Nb chambres	Classement
HÔTEL DE L'ACADÉMIE	27	2*
HÔTEL DES PORTES D'OR	20	2*
HÔTEL JEAN JAURÈS	22	2*
HÔTEL NEW YORK	18	2*
HÔTEL STANISLAS	16	2*
IBIS BUDGET NANCY CENTRE	80	2*
CAMPANILE	88	3*
CŒUR DE CITY	43	3*
CRYSTAL BEST WESTERN	58	3*
HÔTEL DE GUISE	50	3*
HÔTEL DES PRÉLATS	41	3*
HÔTEL LA RÉSIDENCE	23	3*
IBIS CENTRE GARE	82	3*

HÔTEL	Nb chambres	Classement
IBIS SAINTE CATHERINE	66	3*
IBIS STYLES CENTRE GARE	85	3*
PARK INN (2)	192	3*
GRAND HÔTEL DE LA REINE	46	4*
HÔTEL D'HAUSSONVILLE	7	4*
MERCURE	80	4*
SUITE NOVOTEL	68	4*
HÔTEL FOCH	40	sans (1)
REVOTEL	78	sans (1)

(1) ou en attente de classement

(2) l'hôtel Park Inn passera sous enseigne Mercure à l'automne 2015

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DANS L'AGGLOMÉRATION

Une nouvelle résidence hôtelière dans le quartier Île de Corse

Une résidence de tourisme Adagio Access (groupe Pierre & Vacances Center Parcs) vient d'ouvrir ses portes dans le quartier Île de Corse à Nancy. Cette nouvelle résidence propose 110 appartements (studios et 2 pièces) meublés et équipés.

Rachat et transformation de l'hôtel Park Inn

L'hôtel Park Inn, situé à proximité immédiate de la gare, passera sous enseigne Mercure courant 2015. Ce nouvel hôtel, complètement modernisé, complètera l'offre haut de gamme dans l'agglomération, puisqu'il proposera 90 chambres en catégorie 4*.

Par ailleurs, dans le même immeuble ouvrira une nouvelle résidence de 105 studios meublés, dont une moitié sera proposée en appart-hôtel et l'autre moitié sera réservée aux étudiants.

Fermeture de l'Hôtel Éclipse à Heillecourt

Au deuxième semestre 2015, l'Hôtel Éclipse fermera ses portes et sera démoli, suite au rachat par le groupe McDonald's, qui prévoit l'implantation d'un restaurant fast-food sur le site.

Rachat et modernisation de l'hôtel Foch

L'hôtel Foch, actuellement sans classement, à Nancy a été racheté en 2014. L'établissement a lancé un important programme de modernisation dans l'objectif de se voir attribuer un classement 3*.

Futurs projets hôteliers

Un hôtel haut de gamme est programmé à proximité du nouveau centre de congrès Prouvé dans le quartier Nancy Grand Cœur. Cet établissement proposerait entre 100 et 120 chambres.

D'autres projets sont également à l'étude à proximité du site d'activités de la Porte Verte et dans le cadre du projet Nancy-Thermal (hôtel haut de gamme).

Les autres formes d'hébergement touristique

L'essor des autres hébergements touristiques se poursuit

Les autres formes d'hébergement touristique sont en plein développement et renforcent considérablement la capacité d'accueil de l'agglomération. En effet, un recensement effectué par le Grand Nancy a permis d'identifier 52 hébergements de ce type (soit 9 de plus qu'en 2013) avec au total 888 chambres et appartements. Ces meublés de tourisme, maisons d'hôtes, résidences de tourisme, camping... ont un potentiel d'accueil supplémentaire de près de 2 300 personnes par rapport à l'offre de l'hôtellerie classique.

> Les autres établissements d'hébergement touristique

Types d'hébergement	Nombre d'établissements	Classement	Capacité d'accueil (nb de personnes)
Résidences de tourisme	2	SC	670
	1	1*	230
	2	3*	438
Chambres d'hôtes	19	1*	112
Meublés de tourisme	15	SC	60
	2	2*	6
	5	3*	14
	5	4*	22
Campings	1	3*	744
Total	52		2 296

SC : Sans classement ou en attente de classement - Source : Grand Nancy, 2015

2 300 personnes

Capacité d'accueil supplémentaire grâce aux autres hébergements touristiques



À noter que :

- 76 % des hébergements (soit 50 % de la capacité totale d'accueil en termes de nombre de personnes) se trouvent dans la ville de Nancy.
- 5 résidences hôtelières et de tourisme proposent 605 appartements meublés, et comptent ainsi à elles seules pour plus de la moitié de cette offre supplémentaire sur l'agglomération, avec un potentiel d'accueil de 1 338 personnes.
- 42 % de ces hébergements sont actuellement sans classement (ou en attente de classement).
- L'offre des autres formes d'hébergement s'est renforcée récemment avec l'implantation d'une 5^e résidence hôtelière dans l'agglomération et l'ouverture de nouveaux meublés et chambres d'hôtes (au total, une capacité d'accueil de 300 personnes supplémentaires).

De nouvelles tendances d'hébergement

En plus des chambres d'hôtes, des meublés ou des résidences de tourisme, de nouvelles tendances d'hébergement qui ont vu le jour il y a une dizaine d'années aux Etats-Unis sont aujourd'hui bien présentes en France. Ces tendances bouleversent les pratiques classiques de l'hébergement.

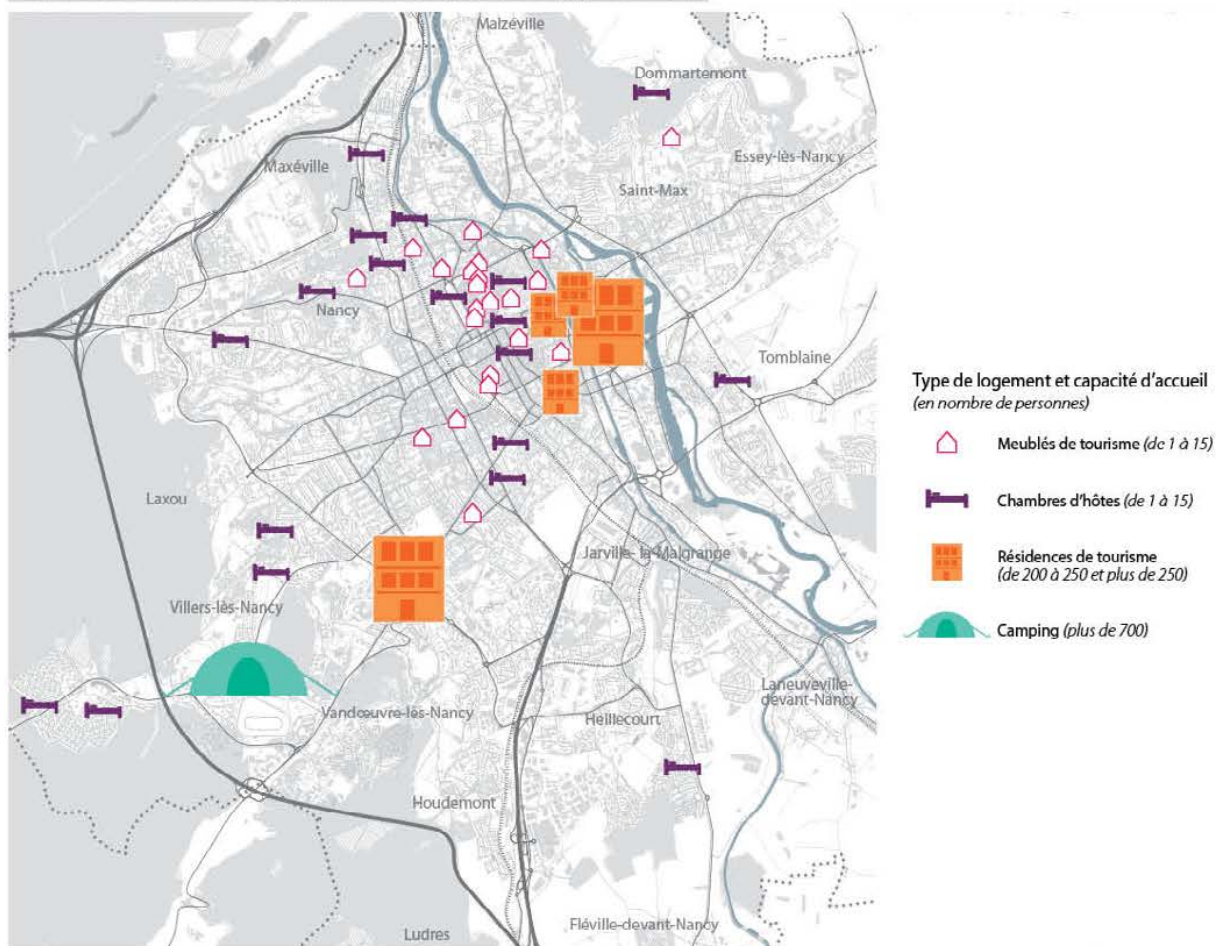
À titre d'exemple, **Airbnb** est une plateforme communautaire de location et de réservation de logements privés entre particuliers. Son activité a connu une véritable explosion depuis sa création, puisque plus de 34 millions de voyageurs ont déjà réservé un séjour avec Airbnb, dans l'un des 1 200 000 logements proposés dans 34 000 villes et 192 pays différents. Ce phénomène s'est envolé en France, où Paris est désormais la première ville au monde pour la location entre particuliers sur Airbnb. Dans l'agglomération nancéienne plus de 170 hébergements sont proposés.

Autre exemple, le « **Couchsurfing** » (« voyager de canapé en canapé »). Concept fondé sur le partage et la solidarité, c'est une communauté web qui met en liaison des voyageurs cherchant un hébergement gratuit avec un vaste réseau de personnes souhaitant partager gracieu-

sement leur vie, leur logement, leurs expériences, leurs passions... Ces échanges favorisent l'ouverture aux autres cultures, et font du voyage une véritable expérience sociale. Aujourd'hui c'est le site le plus important d'échange d'hospitalité et compte 10 000 000 membres à travers le monde. Attirant principalement un public jeune (75 % des adeptes ont entre 18 et 29 ans), cette pratique est déjà très populaire dans certaines villes françaises, comme Nantes. Dans l'agglomération nancéienne l'activité est en développement mais reste marginale.

À noter que la loi de finances 2015 prévoit une obligation de collecte de la taxe de séjour par ces plateformes de location entre particuliers pour le compte de leurs clients hébergeurs. Un décret d'application précisera prochainement les modalités de cette collecte, ainsi que celles du reversement à la collectivité. Pour mémoire, les recettes de la taxe de séjour sont affectées à des actions contribuant à favoriser la fréquentation touristique de l'agglomération, telles que l'actualisation de la signalétique hôtelière, le fonctionnement du Bureau de l'événementiel et de sa centrale de réservation hôtelière, ou l'organisation et la promotion de grands événements.

> Les autres formes d'hébergement touristique dans l'agglomération



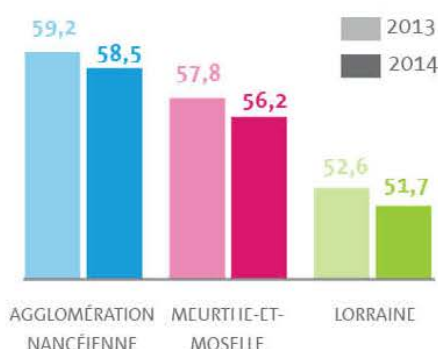
Bilan de la fréquentation 2014

Une fréquentation en léger repli au 1^{er} semestre 2014

La mauvaise conjoncture économique a pesé sur la fréquentation hôtelière : le taux d'occupation moyen annuel est passé de 59,2 % en 2013 à 58,5 % en 2014. Cette légère contraction de 0,7 point est moins marquée que celles observées pour le département de la Meurthe-et-Moselle (-1,6 point) et de la Lorraine (-0,9 point).

> Évolution du taux d'occupation moyen annuel (%)

Source : Insee - Observatoire de l'Hôtellerie, 2015



Après plusieurs trimestres de baisse, on observe une hausse des nuitées au cours du dernier trimestre 2014. Cette reprise se confirme très nettement pour les premiers mois de 2015, avec une croissance de 4,6 % des nuitées enregistrées dans l'agglomération, soit un gain de 7 423 nuitées par rapport à la même période en 2014.

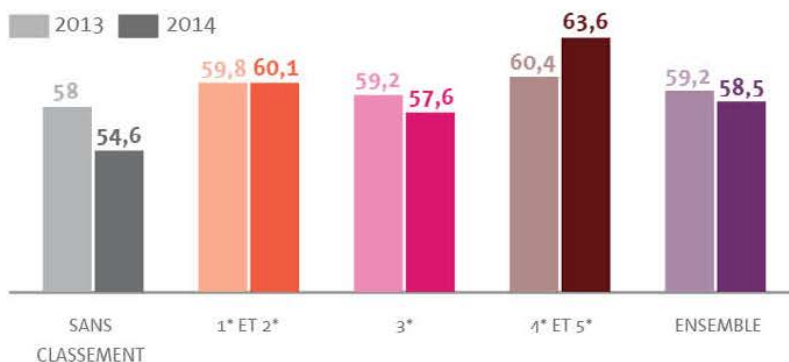
La baisse enregistrée dans l'agglomération en 2014 est due à une diminution des nuitées pour la clientèle française, en particulier sur les 6 premiers mois de l'année. Cette perte est partiellement compensée par une hausse de fréquentation des touristes étrangers, qui ont apporté près de 5 000 nuitées supplémentaires par rapport à 2013.

Des résultats en hausse pour les hôtels haut de gamme

Le taux moyen d'occupation le plus élevé en 2014 est observé pour le segment des 4* et 5*, et atteint 63,6 % (soit une croissance de 3,2 points par rapport à 2013). Par ailleurs, les hôtels haut de gamme enregistrent de meilleures performances que les autres catégories sur tout le deuxième semestre 2014, en lien avec l'ouverture du Centre Prouvé et les actions de promotion menées par le Bureau de l'évènementiel.

> Taux d'occupation moyen annuel par segment (%)

Source : Insee - Observatoire de l'Hôtellerie, 2015



58,5 %

C'est le taux d'occupation moyen constaté dans l'agglomération en 2014



Des résultats plus mitigés pour les autres catégories d'hôtels

Les résultats pour les autres catégories d'hôtels sont plus mitigés : le taux d'occupation pour le segment 1* et 2* reste sensiblement stable en 2014, alors que les hôtels 3* ont enregistré un léger recul. Les établissements sans classement (ou en attente de classement) ont enregistré le taux d'occupation moyen annuel le plus bas, avec seulement 54,6 %, soit une baisse de 3,4 points par rapport à 2013.

Les taux d'occupation sont en baisse sur tous les mois du premier semestre 2014, sauf en avril, où l'on observe une progression de 6,2 points pour atteindre 65 %. Cette croissance en avril est observée pour l'ensemble des segments (à l'exception des quelques établissements sans classement), et atteint même 11,9 points pour les hôtels 3* et 9,2 points pour les hôtels 4* et 5*.

Au cours du deuxième semestre, les résultats mensuels sont en nette progression en août (+ 14,4 points), septembre (+ 3,4 points) et décembre (+ 2,6 points), tout type de clientèle confondu (loisirs et affaires).

L'écart entre chaînes et indépendants se creuse en faveur de l'hôtellerie de chaîne

Le taux moyen annuel pour l'année 2014 s'établit respectivement à 60 % pour les chaînes et à 55,7 % pour les indépendants. Cet écart de 4,3 points est plus prononcé que celui enregistré en 2013 (3,3 points).

Les chaînes réalisent une meilleure performance que les indépendants sur 11 mois de l'année et l'écart est particulièrement marqué en août et en octobre (respectivement 7,5 et 6,9 points en faveur des chaînes).

Les taux d'occupation les plus élevés de l'année sont observés au mois de juin, aussi bien pour l'hôtellerie de chaîne (70,6 %) que pour les établissements indépendants (66,3 %), alors que les taux les plus bas sont enregistrés en janvier (45 %).

CROISSANCE DE LA PART DÉCLARÉE DE LA CLIENTÈLE D'AFFAIRES

La part de la clientèle d'affaires représente 64,4 % dans l'agglomération nancéienne contre 57,9 % à l'échelle régionale. Elle se renforce pour la troisième année consécutive sur l'ensemble du territoire et gagne trois points en 2014, notamment du fait de l'ouverture en septembre 2014 du centre de congrès Prouvé, et des actions menées par le Bureau de l'événementiel pour promouvoir la destination (voir pages 22 et 23).

En effet, la hausse de fréquentation des touristes d'affaires est en progression continue pratiquement sur chaque mois de l'année.

On observe une part de la clientèle d'affaires particulièrement élevée en mars (72,5 %), septembre (70,1 %), octobre (69,4 %) et novembre (72,2 %). À l'inverse, elle ne dépasse pas 53 % pour les mois de juillet et août, période habituellement creuse pour les événements d'affaires.

La proportion des touristes d'affaires séjournant dans les hôtels 1*, 2* et 3* reste sensiblement stable en 2014, alors que le segment haut de gamme des 4* enregistre une nette augmentation de sa clientèle professionnelle par rapport aux touristes de loisirs entre 2013 et 2014. En effet, entre septembre et décembre 2014, l'activité du Centre Prouvé a généré 5 735 nuitées dans les hôtels de l'agglomération (voir page 22-23).



22 %

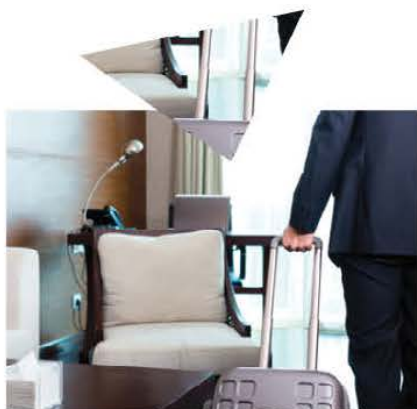
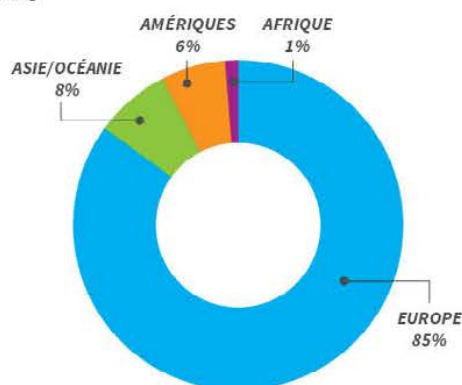
*C'est la part des nuitées étrangères
sur la fréquentation totale
en 2014*

La part des nuitées étrangères en progression en 2014

Avec 184 081 nuitées enregistrées en 2014, la part de la clientèle étrangère progresse de 1,2 point pour atteindre 22 %. À noter qu'on observe une proportion de clients étrangers particulièrement élevée pendant l'été (34,2 % en juillet et 40,7 % en août).

> Répartition des nuitées étrangères par continent en 2014

Source : Insee - Observatoire de l'Hôtellerie, 2015



LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE PRÉFÈRE LES HÔTELS HAUT DE GAMME

Les touristes étrangers continuent de préférer les hôtels plutôt haut de gamme, puisque 62 % ont séjourné dans des établissements de 3 et plus. Cette part dépasse 92 % pour la clientèle chinoise, japonaise et en provenance des États-Unis.*

La clientèle européenne représente la très grande majorité des nuitées étrangères (85 %). Si les Pays-Bas figurent encore cette année en haut du classement des premières clientèles européennes avec 37 614 nuitées, on observe toutefois une perte de 3 955 nuitées pour ce pays par rapport à 2013. Viennent ensuite l'Allemagne (32 350 nuitées), la Belgique (26 809 nuitées) et le Royaume-Uni (19 719 nuitées).

À noter en 2014 une progression de la clientèle en provenance du Royaume-Uni et de l'Italie (respectivement 2 528 et 1 919 nuitées supplémentaires).

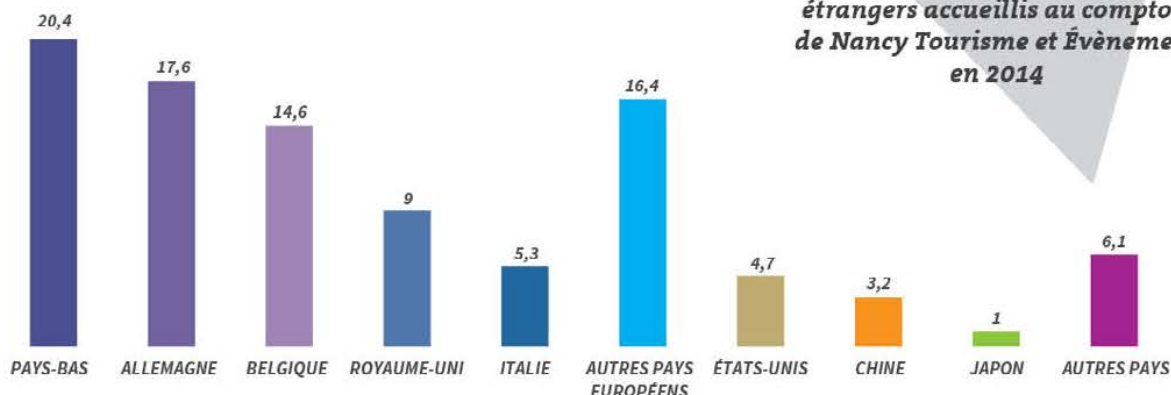
En ce qui concerne le reste du monde, la fréquentation de la clientèle du continent américain poursuit la croissance déjà constatée depuis plusieurs années, avec 2 249 nuitées supplémentaires enregistrées en 2014, dont un gain de 1 894 nuitées pour les États-Unis.

85 %

*C'est la part des nuitées
étrangères en 2014
en provenance de l'Europe*

> Répartition des nuitées étrangères en 2014 par pays d'origine (%)

Source : Insee – Observatoire de l'hôtellerie, 2015



33 000
C'est le nombre de touristes étrangers accueillis au comptoir de Nancy Tourisme et Événement en 2014

Une durée moyenne de séjour stable

La durée moyenne de séjour reste sensiblement stable en 2014 et s'établit à 1,47 jour. On observe des durées de séjour plus élevées en septembre et octobre (1,54 jour). C'est d'ailleurs le mois de septembre qui a enregistré la croissance la plus significative par rapport à 2013 (+ 4,2 %). Comme l'année dernière, c'est en août que la durée de séjour est la plus faible (1,38 jours).

La clientèle française enregistre une durée moyenne de séjour plus longue que celle des touristes en provenance de l'étranger (1,51 contre 1,36 jour). Seules les clientèles en provenance d'Afrique, d'Italie et d'Espagne (respectivement 1,74, 1,69 et 1,62 jours) séjournent plus longtemps à l'hôtel. Les séjours les plus courts sont constatés pour les Pays-Bas (1,17 jour) et le Japon (1,32 jour).

La durée de séjour est plus élevée pour la clientèle française dans les établissements des catégories économiques et sans classement. En revanche, la clientèle étrangère enregistre des durées de séjours plus longues dans les hôtels des catégories supérieures.

DES RÉSULTATS DE FRÉQUENTATION POSITIFS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2015

Les premiers résultats enregistrés au 1^{er} trimestre 2015 révèlent un net rebond des nuitées de +4,6 % par rapport à la même période un an auparavant, soit un gain de 7 423 nuitées qui bénéficie exclusivement aux hôtels de chaîne (+6,8 %), tandis que la baisse de fréquentation des établissements indépendants se poursuit (-1,0 %), essentiellement auprès de la clientèle française (-2,1 %).

Les touristes étrangers représentent 15,6 % de l'ensemble de la clientèle du 1^{er} trimestre 2015 (14,9 % auparavant). Ils renforcent leur présence avec un accroissement des nuitées de +9,5 % (+2 288) contre +3,7 % pour la clientèle française (+5 135 nuitées).

La durée moyenne de séjour demeure stable à 1,47 jour au 1^{er} trimestre 2015, alors que le taux d'occupation remonte à 51,3 % (contre 50,5 % en 2013) et bénéficie une nouvelle fois davantage aux chaînes hôtelières (53,3 % contre 51,6 % en 2014) qu'aux établissements indépendants (46,5 % contre 48,1 %).

Au cours du 1^{er} trimestre 2015, la part de la clientèle d'affaires a été plus importante. Elle a généré 71,2 % du total des nuitées enregistrées dans l'hôtellerie de l'agglomération nancéienne, en hausse de 1 point par rapport à 2014.

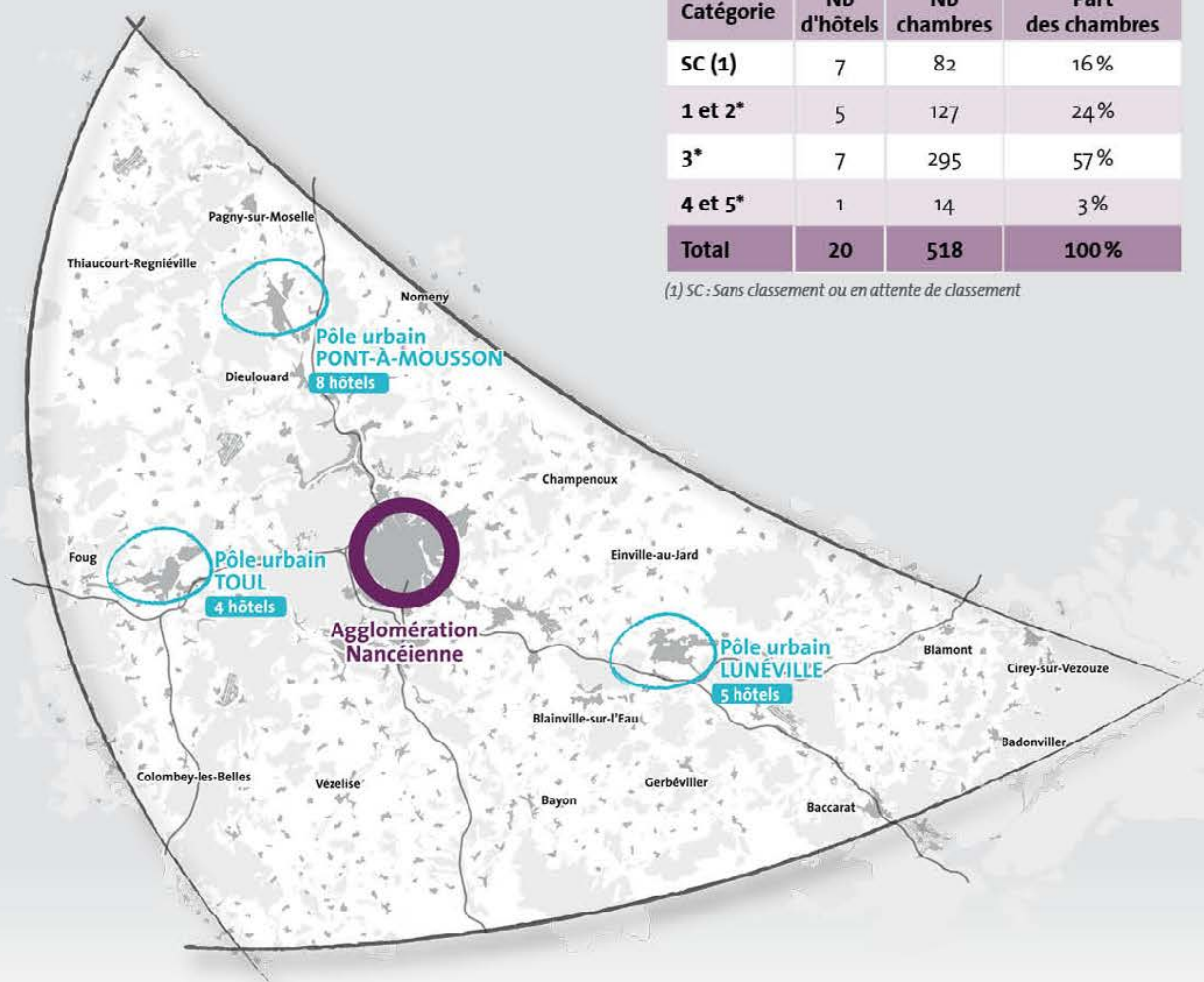
Le Sud Meurthe-et-Moselle : une offre hôtelière complémentaire

Les hôtels dans le reste du Sud Meurthe-et-Moselle représente une offre hôtelière supplémentaire à celle de l'agglomération nancéienne.

En effet, sur ce territoire qui s'étend tout autour de l'agglomération, ce sont 20 hôtels et 518 chambres additionnelles qui sont proposés. Ces établissements sont essentiellement concentrés sur les principaux axes routiers, à proximité des pôles urbains de Pont-à-Mousson, Lunéville et Toul.

Les hôtels des gammes inférieures 1* à 2*, ainsi que les hôtels sans classement, sont les plus représentés, avec 67 % des établissements. Toutefois, les 7 hôtels 3* avec leurs 295 chambres représentent plus de la moitié (57 %) de la capacité d'accueil et comptent pour la moitié des nuitées. L'offre haut de gamme reste très limitée sur ce territoire puisqu'un seul hôtel 4* y est implanté (voir ci-contre).

> Concentration des hôtels à proximité des pôles urbains



> Structure du parc hôtelier dans le Sud Meurthe-et-Moselle

Catégorie	Nb d'hôtels	Nb chambres	Part des chambres
SC (1)	7	82	16 %
1 et 2*	5	127	24 %
3*	7	295	57 %
4 et 5*	1	14	3 %
Total	20	518	100 %

(1) SC : Sans classement ou en attente de classement

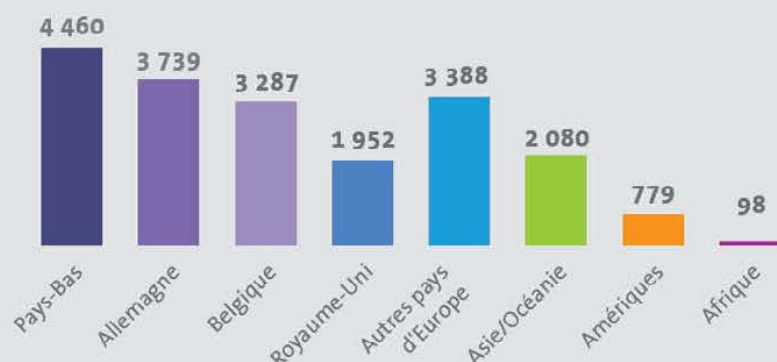
Contrairement à ce que l'on peut observer au sein de l'agglomération, la grande majorité de ces hôtels sont indépendants : seuls 3 hôtels appartiennent à des chaînes. Sur les 116 895 nuitées enregistrées sur ce territoire en 2014, 64 % sont attribuées à l'hôtellerie indépendante.

Le taux d'occupation moyen annuel s'élève à 45,4 %. Ce taux est nettement inférieur (-13,1 points) à celui enregistré pour les hôtels de l'agglomération.

À 58,7 %, la part de la clientèle d'affaires est également inférieure de 5,7 points à celle constatée au sein de l'agglomération. La catégorie sans classement affiche la plus forte proportion de clientèle séjournant à l'hôtel dans un cadre professionnel (65,5 %).

La clientèle étrangère est moins présente à l'extérieur de l'agglomération, puisqu'elle compte pour seulement 16,9 % des nuitées (contre 22 % au sein de l'agglomération). La clientèle européenne représente 85 % des nuitées totales, et les principaux clients sont néerlandais, allemands, belges ou britanniques (respectivement 22,5 %, 18,9 %, 16,6 % et 9,9 % des nuitées étrangères). La clientèle en provenance d'Asie-Océanie, est également bien représentée, en particulier par les visiteurs chinois, qui comptent pour 9,4 % de la clientèle étrangère.

> Nuitées des principales clientèles étrangères dans le Sud Meurthe-et-Moselle



LE CHÂTEAU D'ADOMÉNIL : UN HÔTEL HAUT DE GAMME À LUNÉVILLE

Cet hôtel de luxe 4*, composé d'un château et ses dépendances datant du XVIII^e siècle, est situé dans un cadre exceptionnel au sein d'un grand parc arboré. Membre de Relais et Châteaux depuis 1990, il propose 14 chambres, suites et appartements, qui offrent des prestations contemporaines et des équipements haut de gamme.

L'hôtel accueille principalement une clientèle de loisirs (environ 90 %) en provenance de toute la France, mais également d'Europe (notamment les pays du Benelux et du Royaume-Uni), ainsi que des États-Unis et du Japon. L'hôtel enregistre un pic d'activités sur la période estivale (de mai à septembre) et connaît une forte fréquentation le week-end tout au long de l'année.

Le Château d'Adoménil accueille également une clientèle d'affaires, puisqu'il dispose d'un salon spécifique permettant l'organisation de séminaires et réunions professionnelles.

Son restaurant gastronomique est doté d'une étoile au guide Michelin 2015, et attire des gourmets de toute la région Lorraine et du Luxembourg.



Tourisme urbain : aperçu de l'impact des principaux événements phares organisés en 2014

Les grands événements organisés dans l'agglomération nancéienne attirent un grand nombre de touristes sur le territoire. Ces manifestations, qu'elles soient culturelles, sportives ou d'affaires, ont un rayonnement qui va souvent bien au-delà de la Lorraine, et génèrent un flux de visiteurs qui a un impact non négligeable sur la fréquentation hôtelière de l'agglomération.

L'étude de l'évolution journalière du taux d'occupation hôtelier en 2012, 2013 et 2014 a permis d'évaluer l'incidence de certains de ces événements sur l'activité hôtelière.



© Ville de Nancy

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU TAUX D'OCCUPATION HÔTELIÈRE DE 2012 À 2014

De manière globale, les courbes du taux d'occupation journalier sont très similaires pour les années 2012, 2013 et 2014. On observe des pics d'activités systématiques en milieu de semaine, notamment le mardi et le mercredi. Les week-ends sont généralement beaucoup plus calmes. L'écart entre les pics de semaine et les creux du week-end peut atteindre plus de 50 points.

Cet écart se resserre nettement en période estivale, en particulier entre mi-juillet et fin août. Pendant cette période les taux d'occupation maximum sont inférieurs aux autres mois, mais en même temps les taux minimum sont supérieurs à ceux des autres mois de l'année. On observe également ce phénomène fin décembre et tout début janvier.

Les périodes d'occupation les plus creuses sont début janvier, de mi-juillet à début septembre et fin décembre. Les taux d'occupation les plus élevés sont généralement enregistrés en mai, juin et septembre.



© Ville de Nancy



Les événements culturels

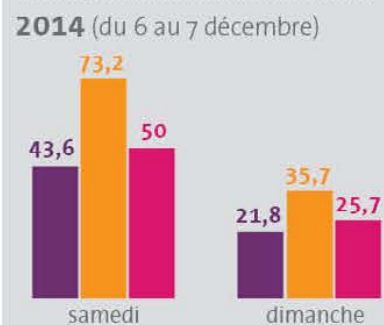
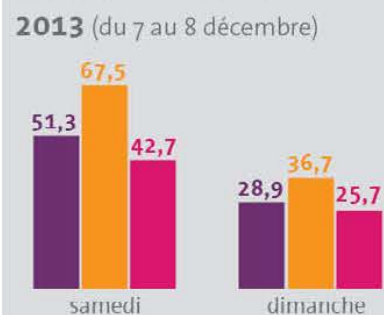
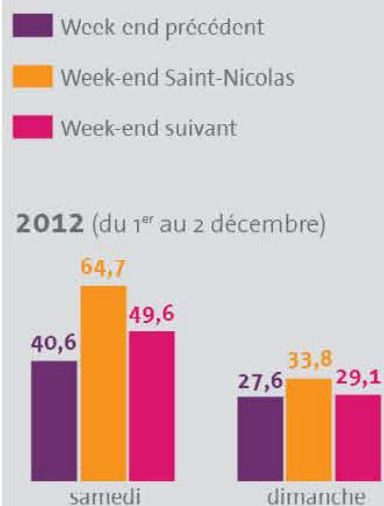
Parmi les nombreuses manifestations culturelles organisées dans l'agglomération, on peut citer notamment les Fêtes de Saint-Nicolas, qui se déroulent chaque année le premier week-end de décembre. Lorsqu'on étudie l'évolution du taux d'occupation journalier en 2012, 2013 et 2014, on peut constater une nette hausse du taux pendant le week-end des **Fêtes de Saint-Nicolas** par rapport aux taux enregistrés pour les week-ends avant et après la manifestation. Les taux d'occupation pour la nuit du samedi au dimanche sont supérieurs en moyenne de 22 points par rapport aux mêmes jours de la semaine précédente et de la semaine suivante.

Autre rendez-vous culturel incontournable, **le Livre sur la Place** est le grand salon de la rentrée littéraire qui se déroule tous les ans pendant 3 jours à la mi-septembre. Cet événement a également un impact sur l'activité hôtelière de l'agglomération, puisqu'on constate des taux d'occupation qui sont supérieurs à ceux observés une semaine avant et une semaine après la manifestation.



> Taux moyens d'occupation pendant les Fêtes de Saint-Nicolas

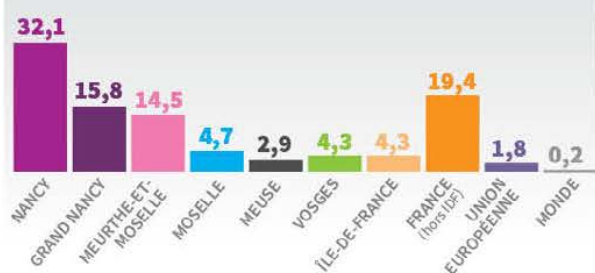
Source : Insee - Observatoire de l'Hôtellerie, 2015



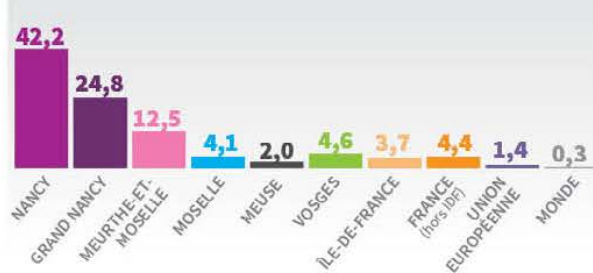
Analyse du profil des visiteurs de quelques grands événements culturels organisés en 2014*



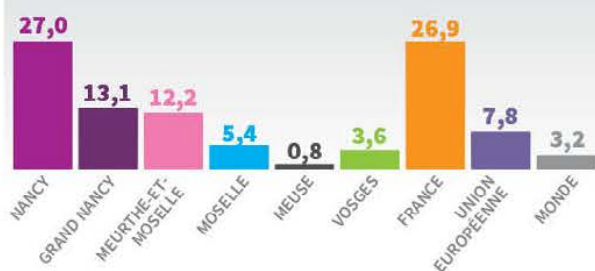
> Origines géographiques (%)



> Origines géographiques (%)



> Origines géographiques (%)



> Origines géographiques (%)



* Ces éléments sont les résultats des enquêtes « Connaissance des Publics » menées au cours de l'année 2014 par le Pôle Culture-Attractivité de la Ville de Nancy. Des questionnaires ont été administrés lors de chaque manifestation culturelle, afin de connaître plus précisément les publics touchés par les projets portés ou soutenus par la Ville de Nancy. La méthodologie retenue a été celle de la sélection aléatoire, afin de diminuer au maximum les risques de biais dans la sélection des personnes interrogées.

Zoom sur les Fêtes de Saint-Nicolas

Les Fêtes de Saint-Nicolas ont pour ambition de faire vivre toute la ville durant le week-end, en évoquant la légende du saint-patron de la Lorraine par une alliance de patrimoine régional et modernité. Lumière et création s'invitent au cœur de la fête, par des commandes artistiques passées, ainsi qu'au travers la programmation d'un grand spectacle de qualité (son, lumière, vidéo, pyrotechnie) organisé place Stanislas le samedi, et d'un défilé de chars féerique en centre-ville le dimanche à destination d'un large public : enfants, familles et touristes.

Cet événement est à rayonnement principalement régional (voir page 20) et attire 71,7 % de Lorrains, dont plus des deux-tiers viennent de l'agglomération nancéienne. On compte 26,2 % de spectateurs du reste de la France (chiffre en progression de plus de 4 points par rapport à 2013), dont 11,6 % d'Île de France. Les visiteurs des pays étrangers ne représentent que 2,1 % des spectateurs.

Hôtellerie

Parmi les personnes en séjour touristique ou de passage à Nancy



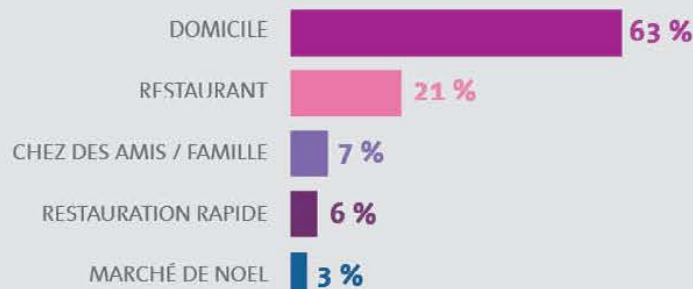
45 %
ont déclaré
séjourner
à l'hôtel



34 %
chez des
parents
ou des amis

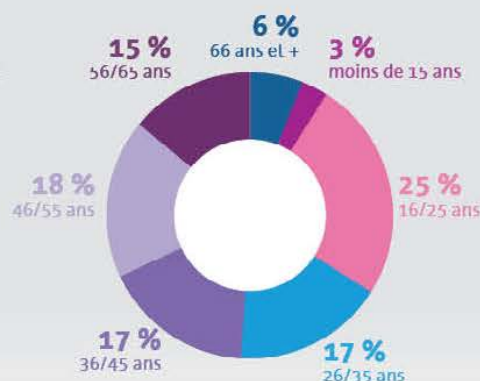
Restauration

Au cours du week-end, 21 % des visiteurs ont déclaré se rendre au moins une fois dans les restaurants de la ville, et 11 % ont eu recours à la restauration rapide.



Profil du visiteur

Un public jeune, avec une large part de 16-35 ans (42 %)



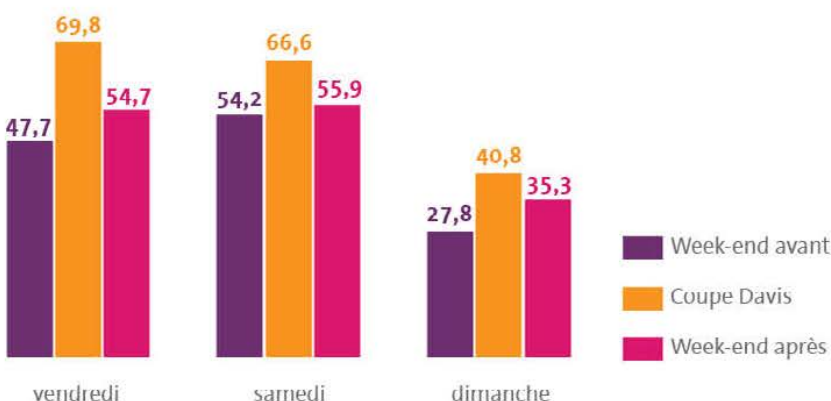
Les événements sportifs

De grands événements sportifs rythment également l'année des Grands-Nancéiens. En 2014, Nancy a été retenue par la Fédération française de tennis pour accueillir, au Palais des sports Jean-Weille du 4 au 6 avril, le **quart de finale de la Coupe Davis** entre la France et l'Allemagne. Cet événement a eu un impact important sur la fréquentation hôtelière de l'agglomération, puisque les taux d'occupation pendant les trois jours du tournoi se démarquent clairement de ceux enregistrés les mêmes jours de la semaine précédente et de la semaine suivante.

Lorsque l'on compare les taux d'occupation enregistrés du 4 au 6 avril 2014 à ceux observés pendant la même période en 2012 et en 2013 (où aucun événement de cette nature n'a eu lieu), on constate que les taux de 2014 sont nettement supérieurs à ceux des autres années, en particulier pour le vendredi et samedi soir.

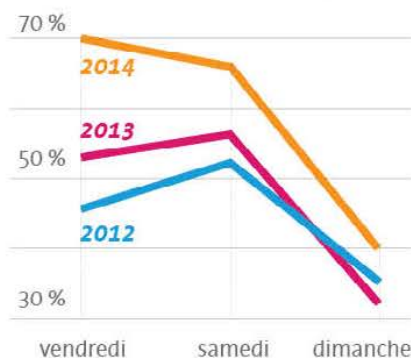
> Taux moyens d'occupation pendant la Coupe Davis 2014

Source : Insee – Observatoire de l'Hôtellerie, 2015



> Impact de la Coupe Davis sur le taux d'occupation en 2014

Source : Insee – Observatoire de l'Hôtellerie 2015



Les événements d'affaires

GRAND NANCY CONGRÈS ET ÉVÈNEMENTS : UNE ACTIVITÉ QUI DÉCOLLE

En 2014, Grand Nancy Congrès et Événements a géré et accueilli 99 événements. D'abord dans l'ancien palais des congrès rue Haguenauer puis, à partir du 4 septembre, au centre de congrès Prouvé.

75 de ces événements se sont déroulés entre septembre et décembre 2014 dans le seul Centre Prouvé, qui a accueilli un total de 54 000 personnes. Pendant cette période, 67 718 journées congressistes ont été enregistrées.

Au-delà du volume d'affaires en augmentation significative, on peut noter que la dimension des événements accueillis a incontestablement changé. Les événements accueillant du grand public sont plus réguliers et les événements professionnels, qui auparavant rassemblaient en moyenne 200 à 400 personnes, sont aujourd'hui positionnés sur des jauges moyennes entre 400 et 800 personnes (on peut citer notamment les 17^e Journées françaises de l'épilepsie organisées en novembre, et Cap' Com le forum de la communication publique et territoriale, en décembre).

L'équipement a aussi accueilli des manifestations jusqu'à 2 400 personnes d'un seul tenant (par exemple, l'Assemblée générale de la BPLC qui s'est déroulée le 7 octobre 2014 dans les halls 1 et 2 avec créations de gradins et estrade événementielle). Le taux important de reconduction des manifestations montre qu'au-delà du démarrage, le Centre Prouvé et la destination séduisent.



L'origine géographique des participants a également évolué : les événements organisés dans l'ancien palais des congrès rassemblaient en majorité des participants locaux-régionaux. Depuis l'ouverture du Centre Prouvé, la tendance s'inverse, et on observe une majorité de participants nationaux et internationaux.

Un impact positif sur l'activité hôtelière

La typologie de ces événements a une incidence directe sur l'hôtellerie. Mais également sur les restaurants, les services, les commerces, les prestataires... 5 735 est le nombre de nuitées générées par l'activité du Centre Prouvé entre septembre et décembre 2014.

Les retombées économiques directes, indirectes et induites pour 2014 s'élèvent à plus de 8 millions d'euros pour l'activité de l'ancien Palais des Congrès et du nouveau Centre Prouvé, auxquelles il faut ajouter l'activité du Parc Expo, qui a accueilli en 2014 plus de 40 événements externes (hors salons auto-produits).

De belles perspectives pour 2015 et au-delà

Le Centre Prouvé connaît depuis janvier 2015 une activité soutenue en accueil d'événements, mais aussi en préparation de dossiers pour les années futures (visibilité jusqu'en 2018). La barre des 200 événements accueillis devrait être dépassée cette année, avec une forte progression du nombre de congrès, de salons et de conventions d'entreprises de niveau national.

Il conviendra d'analyser cette année les événements en gestion au Parc des Expositions, qui viendront compléter ces statistiques.

5 735

**C'est le nombre de nuitées
générées par l'activité du
Centre Prouvé entre septembre
et décembre 2014**



LE BUREAU DE L'ÉVÈNEMENTIEL : PROMOTION DE LA DESTINATION D'AFFAIRES

La mission du Bureau de l'évènementiel s'inscrit en complément des missions classiques et connues de Nancy Tourisme et Événements (accueillir, informer, promouvoir et animer). Il fait l'objet d'un financement spécifique par le Grand Nancy.

Il contribue au rayonnement et à l'attractivité économique de l'agglomération nancéienne en promouvant une offre territoriale fédérée, coordonnée et lisible à destination des organisateurs d'événements (entreprises, agences de communication et évènementielles, associations, etc.).

Porte d'entrée du territoire, il joue le rôle de promoteur et de facilitateur de projets pour les organisateurs d'événements et, à ce titre, propose de nouveaux services dédiés à l'activité « congrès et événements » : conseil impartial et service gratuit d'informations et d'accompagnement sur l'offre de la destination en termes :

- de structures d'accueil (centre de congrès, salles de réunions, lieux d'exception)
- d'hôtels (service gratuit de réservation hôtelière, voir p.24)
- de culture
- d'activités de teambuilding ou d'incentive
- d'autres prestations spécifiques.

Le Bureau de l'Évènementiel fédère à ce jour plus de 70 partenaires, permettant de faire figurer la destination nancéienne parmi les grandes destinations françaises du tourisme d'affaires.

www.nancy-tourisme.fr

Mes réservations
[Marquer cette page](#)

NANCY TOURISME ET ÉVÉNEMENTS > Mes réservations

BIENVENUE SUR LA CENTRALE DE RÉSERVATION DE NANCY TOURISME ET ÉVÉNEMENTS

Pourquoi réserver via notre centrale de réservation ?

Nous vous proposons :

- * un large choix d'hôtels, de résidences de tourisme à Nancy et dans le Grand Nancy
- * la possibilité de réserver en ligne vos vols, vos audioguides, vos city pass ou encore vos billets pour le train touristique
- * un service gratuit, pas de frais de dossier ni de paiement anticipé
- * la possibilité d'annuler sans frais votre réservation d'hébergement
- * des disponibilités en temps réel
- * un paiement sécurisé via PayPal

Nous vous garantissons une qualité de service grâce à une équipe multilingue, disponible et à votre écoute 7 jours / 7.

RÉSERVATION EN LIGNE

Type d'hébergement :

Semaine :

Durée :

Nombre de personnes :

Zone géographique :

Réservez en ligne

Mon Nancy

- Mes réservations
- Mon carnet de route

Les bons plans

Un soir, une commune

Cet été, partez à la découverte des communes du Grand Nancy avec ces visites inédites !

[Lire la suite](#)

Idées temps libre

Pour la famille

GO

SERVICE DE RÉSERVATION HÔTELIÈRE : UNE NOUVELLE INTERFACE ET LE VENT EN POUPPE !

D'une plateforme de gestion de réservation individuelle, le service de réservation est passé à une interface globale de « gestion des événements », qui permet aux organisateurs de tout type d'événements de disposer d'un service de réservation totalement dédié à leur événement, avec des contingents de chambres réservés. Cette interface avec formulaires de réservation demeure sans frais pour les organisateurs.

L'année 2014, qui avait commencé calmement en termes de réservations, s'achève sur une progression en termes de nuitées : + 6,61 % par rapport à 2013 et + 36 % de chiffre d'affaires généré par ce service pour les hébergeurs de l'agglomération nancéienne.

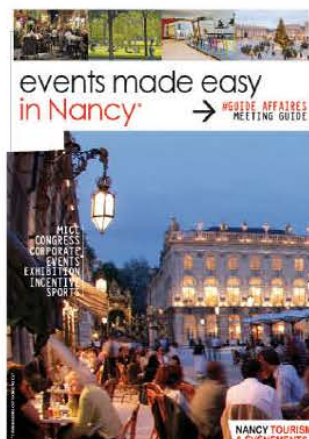
LE « MEETING GUIDE : EVENTS MADE EASY IN NANCY » POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉVÈNEMENTIEL

Nancy Tourisme et Événements a publié le « Guide affaires » ou « Meeting guide » fin décembre 2014. Tiré à 2 000 exemplaires, il présente aux organisateurs d'événements une vision claire et structurée des atouts de la destination et de l'offre en termes de lieux d'accueil d'événements professionnels.

Une présentation à la presse et aux partenaires du Bureau de l'Événementiel a eu lieu en début d'année, et le guide diffusé sur les différents salons professionnels portant sur le tourisme d'affaires (Mice Connect, IMEX et Réunir).

Le guide est également disponible sur le site web de Nancy Tourisme et Événements, qui propose également les photos et les textes en libre accès pour enrichir des présentations (appels d'offres, recommandations...).

La réalisation de ce guide fédère plus de 70 partenaires dans le domaine de l'événementiel.



aduan

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE

Jacqueline IANNAZONE

Agence de développement et d'urbanisme
de l'aire urbaine nancéienne

49 bd d'Austrasie, CS 20516, 54008 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 17 42 33

www.aduan.fr

Khaled ZAININE

Chambre de Commerce et d'Industrie
de Lorraine

51 rue Stanislas, CS 24226, 54042 NANCY Cedex
Tél. : 03 29 33 88 88

www.lorraine.cci.fr